



Tout sur les surclassements médicaux

1 - Je suis Mini Bad

2 - Je suis Poussin

3 - Je suis Benjamin

4 - Je suis Minime

5 - Je suis Cadet

6 - Je suis Junior

7 - Je suis Senior de moins de 35

Je suis né de 1979 inclus à 1994 inclus

8 - Je suis Senior de plus de 35 ans

Je suis né en 1974, 1975, 1976, 1977 ou 1978

9 - Je suis Vétéran

Je suis né en 1973 ou avant

Adresses utiles :

- Médecin Régional : doc Yvon CADIC 31 rue Saint Jean 14000 Caen
Tél. 02 31 50 24 40.
- Ligue de Basse Normandie : BP74 - 61120 Vimoutiers Tél. 09 75 22 19 47
Email. lbniebad@wanadoo.fr

1. Je suis Mini Bad (saison 2013-2014)

Je suis né en 2005 et après

.Je veux joueur en Poussin en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de surclassement Poussin"
- Partie du certificat à renseigner : tout
- Médecin à consulter : un médecin diplômé de médecine du sport ou exerçant dans un centre médico-sportif agréé
- Circuit du certificat : une fois complété par le médecin du sport, adresser le certificat + une enveloppe timbrée à votre adresse au médecin de ligue Yvon Cadic 31 rue Saint Jean 14000 Caen. Il retournera ensuite le coupon réponse au secrétariat de ligue afin de valider votre surclassement sur votre licence.

Extrait du règlement médical FFBad

4.2.4. Catégories de certificats particuliers de surclassement et certificat médical vétérinaire
1. Surclassement « poussin » (annexe 1 - F2)

Le surclassement « poussin » s'applique :

- aux joueurs de catégorie poussin souhaitant évoluer en catégorie benjamin ;
- aux joueurs de 7 à 8 ans souhaitant évoluer en catégorie poussins.

Le surclassement vers des catégories supérieures n'est pas autorisé.

La prise en compte des âges pour une saison donnée s'applique selon la réglementation fédérale définissant les catégories d'âge.

Le certificat médical particulier de surclassement poussin (SP) doit être établi par un médecin du sport et adressé au médecin fédéral régional au début de chaque saison, ou bien en cours de

saison en complément d'un certificat de non contre-indication.

Le certificat SP doit être établi sur l'imprimé réglementaire fédéral, toutes les rubriques doivent être renseignées et tous les résultats chiffrés portés par un médecin autorisé à établir les certificats particuliers (cf. art. 10.4.2), puis visé par le médecin fédéral régional.

L'autorisation parentale figurant en tête du document médical doit être obligatoirement signée sous peine de nullité. L'autorisation du surclassement poussin est prononcée uniquement par le médecin fédéral régional au vu de la fiche médicale. [Si un médecin fédéral départemental](#)

2. Je suis Poussin (saison 2013-2014)

Je suis né 2003 ou 2004

.Je veux joueur en Poussin en loisir et/ou en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de non contre indication et/ou surclassement simple en compétition"
- Partie du certificat à renseigner : partie 1 seulement (Non contre indication)
- Médecin à consulter : votre médecin traitant habituel
- Circuit du certificat : le remettre à votre président de club

Je veux jouer en Poussin ET en Benjamin en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de surclassement Poussin"
- Partie du certificat à renseigner : tout
- Médecin à consulter : un médecin diplômé de médecine du sport ou exerçant dans un centre médico-sportif agréé
- Circuit du certificat : une fois complété par le médecin du sport, adresser le certificat + une enveloppe timbrée à votre adresse au médecin de ligue Yvon Cadic 31 rue Saint Jean 14000 Caen. Il retournera ensuite le coupon réponse au secrétariat de ligue afin de valider votre surclassement sur votre licence.

Extrait du règlement médical FFBad

4.2.4. Catégories de certificats particuliers de surclassement et certificat médical vétérinaire

1. Surclassement « poussin » (annexe 1 - F2)

Le surclassement « poussin » s'applique :

- aux joueurs de catégorie poussin souhaitant évoluer en catégorie benjamin ;
- aux joueurs de 7 à 8 ans souhaitant évoluer en catégorie poussins.

Le surclassement vers des catégories supérieures n'est pas autorisé.

La prise en compte des âges pour une saison donnée s'applique selon la réglementation fédérale définissant les catégories d'âge.

Le certificat médical particulier de surclassement poussin (SP) doit être établi par un médecin du sport et adressé au médecin fédéral régional au début de chaque saison, ou bien en cours de

saison en complément d'un certificat de non contre-indication.

Le certificat SP doit être établi sur l'imprimé réglementaire fédéral, toutes les rubriques doivent être renseignées et tous les résultats chiffrés portés par un médecin autorisé à établir les certificats particuliers (cf. art. 10.4.2), puis visé par le médecin fédéral régional.

L'autorisation parentale figurant en tête du document médical doit être obligatoirement signée sous peine de nullité. L'autorisation du surclassement poussin est prononcée uniquement par le médecin fédéral régional au vu de la fiche médicale. [Si un médecin fédéral départemental](#)

3. Je suis Benjamin (saison 2013-2014)

Je suis né en 2001 ou 2002

Je veux jouer en Benjamin en loisir et/ou en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de non contre indication et/ou surclassement simple en compétition"
- Partie du certificat à renseigner : partie 1 seulement (Non contre indication)
- Médecin à consulter : votre médecin traitant habituel
- Circuit du certificat : le remettre à votre président de club

Je veux jouer en Benjamin ET en Minime en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de non contre indication et/ou surclassement simple en compétition"
- Partie du certificat à renseigner : partie 1 (Non contre indication) + partie 2 (surclassement simple)
- Médecin à consulter : votre médecin traitant habituel
- Circuit du certificat : le remettre à votre président de club

Je veux jouer en Benjamin ET en Minime ET en Cadet en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de double surclassement"
- Partie du certificat à renseigner : tout
- Médecin à consulter : un médecin titulaire du Doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des médecins, **et de préférence médecin du sport.**
- Circuit du certificat : une fois complété par le médecin, adresser le certificat au secrétariat de la Ligue de basse Normandie de Badminton BP 74 61120 Vimoutiers

4. Je suis Minime (saison 2013-2014)

Je suis né en 1999 ou 2000

Je veux jouer en Minime en loisir et/ou en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de non contre indication et/ou surclassement simple en compétition"
- Partie du certificat à renseigner : partie 1 seulement (Non contre indication)
- Médecin à consulter : votre médecin traitant habituel
- Circuit du certificat : le remettre à votre président de club

Je veux jouer en Minime ET en Cadet en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de non contre indication et/ou surclassement simple en compétition"
- Partie du certificat à renseigner : partie 1 (Non contre indication) + partie 2 (surclassement simple)
- Médecin à consulter : votre médecin traitant habituel
- Circuit du certificat : le remettre à votre président de club

Je veux jouer en Minime ET en Cadet ET en Junior en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de double surclassement"
- Partie du certificat à renseigner : tout
- Médecin à consulter : un médecin titulaire du Doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des médecins, **et de préférence médecin du sport.**
- Circuit du certificat : une fois complété par le médecin, adressé le certificat au secrétariat de la Ligue de basse Normandie de Badminton BP 74 61120 Vimoutiers

Je suis Minime 2 et je veux jouer en Minime ET en Cadet ET en Junior ET en Senior en compétition

- Formulaire à utiliser : "Demande de surclassement exceptionnel"
- Partie du certificat à renseigner : tout
- Médecin à consulter : un médecin diplômé de médecine du sport ou exerçant dans un centre médico-sportif agréé
- Circuit du certificat : une fois complété par le médecin du sport, adressé le certificat au médecin de la Fédération. Il vous retournera ensuite le coupon réponse. Vous renverrez ensuite ce coupon au secrétariat de ligue afin de valider votre surclassement sur votre licence.

5. Je suis Cadet (saison 2013-2014)

Je suis né en 1997 ou 1998

Je veux jouer en Cadet en loisir et/ou en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de non contre indication et/ou surclassement simple en compétition"
- Partie du certificat à renseigner : partie 1 seulement (Non contre indication)
- Médecin à consulter : votre médecin traitant habituel
- Circuit du certificat : le remettre à votre président de club

Je veux jouer en Cadet ET en Junior en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de non contre indication et/ou surclassement simple en compétition"
- Partie du certificat à renseigner : partie 1 (Non contre indication) + partie 2 (surclassement simple)
- Médecin à consulter : votre médecin traitant habituel
- Circuit du certificat : le remettre à votre président de club

Je veux jouer en Cadet ET en Junior ET en Senior en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de double surclassement"
- Partie du certificat à renseigner : tout
- Médecin à consulter : un médecin titulaire du Doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des médecins, **et de préférence médecin du sport.**
- Circuit du certificat : une fois complété par le médecin, adressé le certificat au secrétariat de la Ligue de basse Normandie de Badminton BP 74 61120 Vimoutiers

6. Je suis Junior (saison 2013-2014)

Je suis né en 1995 ou en 1996

Je veux jouer en Junior en loisir et/ou en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de non contre indication et/ou surclassement simple en compétition"
- Partie du certificat à renseigner : partie 1 seulement (Non contre indication)
- Médecin à consulter : votre médecin traitant habituel
- Circuit du certificat : le remettre à votre président de club

Je veux jouer en Junior ET en en Senior en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de non contre indication et/ou surclassement simple en compétition"
- Partie du certificat à renseigner : partie 1 (Non contre indication) + partie 2 (surclassement simple)
- Médecin à consulter : votre médecin traitant habituel
- Circuit du certificat : le remettre à votre président de club

7. Je suis Senior de moins de 35 ans (saison 2013-2014)

Je suis né de 1979 inclus à 1994 inclus

Je veux jouer en Senior en loisir et/ou en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de non contre indication et/ou surclassement simple en compétition"
- Partie du certificat à renseigner : partie 1 seulement (Non contre indication)
- Médecin à consulter : votre médecin traitant habituel
- Circuit du certificat : le remettre à votre président de club

8. Je suis Senior de plus de 35 ans (saison 2013-2014)

Je suis né en 1974, 1975, 1976, 1977 ou 1978

Je veux jouer en Senior ET en Vétérans en loisir et/ou en compétition :

- Formulaire à utiliser : "Certificat de non contre indication et/ou surclassement simple en compétition"
- Partie du certificat à renseigner : partie 1 seulement (Non contre indication)
- Médecin à consulter : votre médecin traitant habituel
- Circuit du certificat : le remettre à votre président de club

9. Je suis Vétérans (saison 2013-2014)

Je suis né en 1973 ou avant

- Utiliser le formulaire "Certificat médical annuel vétérans"
- Partie du certificat à renseigner : tout
- Médecin à consulter : votre médecin habituel
- Circuit du certificat : le remettre à votre président de club

Je veux jouer en Compétition Senior ET Vétérans :

- même procédure que précédent

Double surclassement

Le double surclassement (2S) n'est autorisé que pour les benjamins, minimes et cadets. Il doit être établi sur l'imprimé réglementaire fédéral ; toutes les rubriques doivent être renseignées. L'autorisation parentale figurant en tête du document médical doit être obligatoirement remplie sous peine de nullité

L'autorisation du 2S est prononcée uniquement par le médecin Régional au vu de la fiche médicale. Le document doit lui être adressé par le joueur sous pli portant la mention "confidentiel médical" accompagné impérativement d'une enveloppe timbrée à l'adresse de la Ligue de Basse Normandie BP 74 61120 Vimoutiers pour le retour

Non contre indication & simple surclassement

Le certificat de non contre indication à la pratique du badminton (CNCIPBad) est nécessaire pour la délivrance de la licence permettant la pratique de la compétition

l'obtention du CNCIPBad est la conclusion d'un examen médical qui peut être réalisé par tout médecin titulaire du doctorat d'état inscrit à l'Ordre des Médecins

Le Simple surclassement (1S) est autorisé pour toute catégorie d'âge, afin de jouer en catégorie d'âge immédiatement supérieure. Il est constitué d'un CNCIPBad pour peu que soit adjointe la mention "apte à la pratique du Badminton en catégorie supérieure" visée par le médecin.

Ces certificats sont individuels, nominatifs et annuels valables pour la saison sportive en cours à la date de délivrance

Surclassement Poussin

Le surclassement Poussin autorise les joueurs à pratiquer en catégorie Benjamin

Le SP est établi sur un document réglementaire, toutes les rubriques doivent être renseignées et les résultats chiffrés portés par un médecin autorisé (médecin diplômé de médecine et biologie du sport, médecin de Centre Médico-sportifs ou médecin agréé par la Fédération ou la Ligue)

Le document est ensuite visé par le Médecin Régional.

L'autorisation parentale figurant en tête du document fédéral doit obligatoirement être signée sous peine de nullité

L'autorisation du SP est prononcée uniquement par le médecin fédéral régional au vu de la fiche médicale. Le document doit lui être adressé par le joueur sous pli portant la mention "confidentiel médical" accompagné impérativement d'une enveloppe timbrée à l'adresse de la Ligue de Basse Normandie BP 74 61120 Vimoutiers pour le retour